L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 MAI 1872. 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-GERANTS.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 15 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir [illegible].

Par G. de Pérez, à midi, à la Bourse d'Orléans, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis,—lot de [illegible] Liberty.

Par Placide J. Spear, à midi, à la Bourse St-Charles, [illegible] de [illegible] au bord de la mer, à la Grand'Ile, [illegible] Jefferson, avec [illegible] de taureaux, vaches, etc.

Par Augustin Toussaint, au No [illegible] rue Bienville, [illegible] etc.

Par S. Guimault, rue Commune près l'Avenue [illegible], 10 belles vaches laitières avec veaux.

Par Louis Stern & Bros., au No [illegible] de la rue de Chartres—[illegible] et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No [illegible] de la rue Chartres, marchandises sèches et [illegible].

THEATRES.

Aujourd'hui, Mercredi :

[illegible]—Lucia di Lammermoor.

[illegible]—Black Crook.

St-Charles—The Octoroon or the Life in Louisiana.

La question vitale.

[illegible] devons payer l'année prochaine, pour cent de taxes, comme cela est établi si le régime Warmoth n'est renversé, ce sera une médiocre consolation pour nous de savoir que M. Grant [illegible] remplacé par M. Greeley ou que M. [illegible] cède bénévolement son poste [illegible] Gouverneur à un lieutenant-gouverneur choisi par lui parmi les démocrates, [illegible] faire figure à Washington avec [illegible] qu'il a récoltés en Louisiane. Comme nous l'avons dit dernièrement, [illegible] d'Etat, cette année, s'élèvent à [illegible] et demi et lorsque le "State funding [illegible]" sera signé, elles s'élèveront à 21 [illegible] et demi ou 2.15 pour cent. Or, d'après la déclaration même de l'auditeur, il [illegible] l'année prochaine, pour faire face [illegible] obligations de l'Etat, résultant de la [illegible] déjà votée, 8 mills de plus. [illegible] donc à payer en taxes d'Etat [illegible] $2 95 par cent dollars. Avec [illegible] augmentation sur l'assessement, [illegible] taxes dépasseront 3 0[illegible]. Les [illegible] paroisse sont limitées par la loi à [illegible] ne sera donc que 5 0[illegible] pour les [illegible] de campagne.

[illegible] sera pas de même en ville. D'après l'assessement d'Etat sur les propriétés [illegible] est de 158 millions au lieu de [illegible] montant de l'assessement municipal. C'est-à-dire qu'en payant $4,740,000 sur 158 millions, nous payons, en [illegible] 3. 44 0[illegible] sur 138 millions. Nos [illegible] d'Etat seront donc de près de trois [illegible] pour cent en 1873.

[illegible] à nos taxes de ville, elles promettent d'augmenter encore dans une plus [illegible] proportion, car le City Funding Bill [illegible] limite. D'après ce bill, [illegible] novembre prochain, le Conseil fera le [illegible] des taxes nécessaires pour payer [illegible] et l'amortissement de la dette, et [illegible] cela est probable, l'émission des [illegible] Bons à 90 cents à la piastre [illegible] la dette à 28 millions, la partie des [illegible] municipales afférente au paiement [illegible] intérêt et de l'amortissement, [illegible] au-dessous de 2 0[illegible] du montant [illegible] assessement. A quoi il faudra ajouter [illegible] cent pour la taxe du pavé et celle [illegible] et 1 1/4 pour les dépenses courantes, compris la police; nous arrivons [illegible] à un chiffre de quatre pour [illegible] les taxes municipales.

[illegible] propriétés urbaines paieront donc [illegible] taxes de ville et l'équivalent de [illegible] de taxes d'Etat sur l'assessement [illegible] en tout 7.44 0[illegible].

[illegible] ces proportions en chiffres, et [illegible]:

Etat 3 0[illegible] sur 158 mil- [illegible]	$4,740,000
[illegible] ville 4 0[illegible] sur 138 mil- [illegible]	5,520,000
[illegible]tal	$10,260,000

[illegible] plus de dix millions de taxes à [illegible] en 1873, par la ville de la Nouvelle-Orléans, non compris les licences de ville, les dilapidations et les prodigalités de la coterie Warmoth, telle est la [illegible] que nous offre une alliance [illegible] forcerait à endosser les actes par [illegible] des deux dernières législatures, [illegible] respective mérite qu'on y réfléchisse [illegible]ment.

[illegible] des campagnes sont assez [illegible] payer cinq pour cent de taxes, [illegible] sommes pas assez en ville pour [illegible] SEPT ET DEMI.

[illegible] politique, dans la présente campagne électorale, doit être, avant tout, [illegible] des candidats l'engagement [illegible] limiter les taxes d'Etat à un [illegible] les taxes de paroisse à un pour [illegible] les taxes de la paroisse d'Orléans [illegible]. C'est là la base principale de [illegible] programme.

[illegible] vous voulez passer quelques heures d'une manière instructive et agréable, [illegible] visite au Palais de l'Exposition, [illegible] rues Carondelet. Les salles [illegible] tout ce qui peut plaire à [illegible] piquer la curiosité, et la bande [illegible] ne cesse de faire entendre une [illegible] ravissante.

Louisiane.

Correspondance de l'*Abeille*.

[illegible] de Plaquemines, 13 mai 1872.

[illegible] républicains ne tarderont [illegible] chaudement dans les campagnes [illegible] pas grand mal s'ils [illegible] samedi après-midi ou le dimanche [illegible] faire leurs harangues politiques, [illegible] est à craindre que, une fois commencées, les assemblées ne se tiennent [illegible] les jours ouvrables et [illegible] préjudice du travail qui ne se fera [illegible] à moitié. La saison pluvieuse va [illegible] arriver, les herbes envahiront les [illegible] et il faudra alors utiliser tous les [illegible] on pourra disposer pour mener [illegible] à bonne fin.

[illegible] la partie la plus intelligente [illegible] population de cette paroisse [illegible] la race caucasienne, cependant [illegible] possède pas un journal pour défendre [illegible] droits et ses intérêts. [illegible] population de couleur en compte [illegible] l'un, l'*Empire Parish Register*, [illegible] un des meilleurs journaux de [illegible] que je connaisse en Louisiane; [illegible] de la coterie de la Douane [illegible] et, comme il va sans dire, [illegible] à la réélection de Grant à la [illegible]. L'autre est le *Plaquemines* [illegible] journal officiel de la paroisse, [illegible] est de défendre Warmoth [illegible]. Ces deux feuilles se publient [illegible] seulement, et leur circulation [illegible] fort restreinte, ne laisse pas [illegible] une assez grande influence sur [illegible] public. Il me semble que les [illegible] doivent à eux et au grand [illegible] quel ils sont inféodés, un organe [illegible] triomphe leur cause dans la lutte électorale qui se terminera [illegible] novembre prochain.

[illegible] promettent une abondante [illegible] a rarement vu les arbres chargés [illegible] comme ils le sont cette année [illegible] vous donner une idée de l'importance commerciale de nos orangeries, [illegible] qu'elles produisent cette année [illegible] deux cent mille piastres. Ce [illegible] principalement nos petits fermiers [illegible] possèdent. M. Effingham Lawrence, [illegible] de la belle habitation Ma[illegible], réalisera pas moins de dix mille [illegible] produit de ses arbres fruitiers.

[illegible] anglais, nommé Kelly, s'est [illegible] jour en traversant le fleuve [illegible] de l'ancienne Saline. [illegible] Bluff, dit Caulker Sam, vient [illegible] sur l'habitation Monasccoure à [illegible] cinq ans. C'était un Africain. [illegible] une semaine qu'un nègre, [illegible] Miller, a été blessé assez dangereusement avec une hache par un autre [illegible] le nom de Heubert. Cause, [illegible].

[illegible] P. Faivre et Bersheu, de l'ordre [illegible] Rédemption, ont établi dernièrement [illegible] missions au quartier [illegible] au quartier des Buras. Cette [illegible] compte maintenant quatre églises [illegible] qui se remplissent de fidèles [illegible] elle n'en possédait pas une [illegible] a tout au plus vingt-cinq ans. [illegible] appelle fort bien le temps où il se [illegible] quelquefois des années sans que [illegible] un seul ministre du Seigneur. [illegible] de Carbon est toujours [illegible].

[illegible] tombé samedi passé une assez forte [illegible] à l'Anse aux [illegible] [illegible].

ALBIA.

[illegible]

[illegible] machine "Domestic" est la reine des [illegible] à coudre, à points de chainette [illegible] vend au No 168, de la rue du Canal.

Loterie Nationale,

AU PROFIT DES VICTIMES DE LA GUERRE EN FRANCE.

Le premier tirage de cette loterie doit avoir lieu le 31 août prochain, comme on le verra par la lettre de l'administrateur délégué que nous publions ci-dessous.

Bien que le comité de la Nlle-Orléans ait envoyé à Paris les dix mille francs représentant la valeur des vingt mille billets reçus, il n'a pas, cependant, achevé le placement de ces billets. Il lui en reste cinq ou six cents à vendre et les personnes qui en désirent pourront s'en procurer soit au bureau de l'*Abeille* soit en s'adressant à M. E. Merilh, trésorier, chez MM. A. Rochereau & Cie, rue St-Louis.

Nous avons reçu le catalogue des lots déjà offerts à l'administration de la Loterie nationale par les arts, l'industrie et le commerce. Il y avait, en janvier dernier, 683 lots, œuvres d'art offertes par les premiers artistes français, 2,465 lots de tout genre et de valeurs diverses offerts par l'industrie et le commerce et 146 lots offerts par la ville et le département du Loiret. Il n'y a pas de lots d'argent mais il y a des lots composés d'obligations de diverses villes et des objets d'une grande valeur. Parmi les tableaux il y en a qui ont une valeur très élevée et immédiatement réalisable.

Indépendamment des catalogues, nous avons reçu plusieurs exemplaires d'une brochure par William Reymond, intitulé "Coup d'œil sur l'Exposition de la Loterie Nationale," brochure qui donne une description très attrayante des tableaux offerts par les peintres français. Nous avons reçu également l'Album de la Loterie comprenant la reproduction des principaux tableaux par le nouveau procédé appelé photoglyptie.

Le comité de la Nlle-Orléans doit se contenter d'achever le placement des billets qui restent entre ses mains, mais les personnes, qui sont sympathiques à la cause des victimes de la guerre, peuvent contribuer encore au succès de l'entreprise en envoyant des lots à l'administration de la Loterie. La lettre suivante contient à ce sujet un appel qui ne restera sans doute, pas sans réponse.

A MONSIEUR FÉLIX LIMET, *vice-président des souscriptions au fonds patriotique français de la Louisiane, à la Nlle-Orléans.*—

Paris, le 23 avril 1872.

Monsieur le vice-président,

M. Albin Rochereau, le très honoré président du comité de la Louisiane, m'a fait l'honneur de me donner communication de la lettre qu'il venait de recevoir de vous, et qui contenait la traite de 36,231 fr. 95 sur la maison Fould & Cie., dont 10,000 fr. pour les vingt mille billets de la Loterie nationale, vendus par les soins de votre comité.

Je m'empresse, pour notre part de vous remercier bien sincèrement de l'admirable zèle que vous avez déployé vous et vos collègues en faveur de nos malheureuses victimes de la guerre et qui a produit un si beau résultat.

Nous sommes encore heureux, au milieu de toutes nos misères de rencontrer autant et si chaudes sympathies parmi tous les Français établis à l'étranger.

Il se considèrent toujours comme les fils de cette belle France et cela fait espérer qu'elle ne périra pas. Les étrangers eux-mêmes ne sont pas insensibles à nos malheurs, et l'accueil que reçoit partout notre œuvre des victimes de la guerre est bien fait pour nous donner du cœur et l'espoir d'une prompte résurrection.

Nous comprenons bien qu'il vous est impossible de faire plus que vous avez fait pour nos blessés, les sommes recueillies par vous sont considérables. Mais, enfin, l'attrait qu'offre notre Loterie par les primes offertes, la valeur et la quantité des lots, pouvait intéresser les populations de votre pays, nous tenons à votre disposition tous les billets, albums, photoglyptiques, catalogues, et nous reprendrons toujours les billets non vendus.

Nous accepterions aussi les lots que l'on voudrait bien nous offrir, des produits du pays que vous habitez et qui donneraient un intérêt tout particulier à notre exposition, et une valeur morale encore plus grande. Car nous espérons bien que tous les pays du monde entier y seront représentés par leurs productions.

Nous nous sommes mis en rapport avec tous les consuls de France et il n'y aura pas un établissement dans l'univers où notre institution restera ignorée.

Le premier tirage de la Loterie nationale fixé au 31 août prochain ne sera que le premier acte de notre administration qui se propose de donner à l'œuvre une extension considérable en proportion avec les nombreuses misères qui restent à soulager.

Nous comptons toujours sur vos excellentes sympathies et nous vous remercions de tout ce que vous avez déjà fait pour nous aider dans la tâche ardue que nous avons entreprise.

Agréez, monsieur le vice-Président, avec nos sentiments de reconnaissance, l'assurance de notre haute considération.

L'administrateur délégué,

FÉLIX LAURENT.

Le Grand Meeting Démocratique.

Nous rappelons aux citoyens qu'il doit y avoir ce soir, à sept heures, un grand meeting démocratique au Théâtre National, sous les auspices de l'Association des Jeunes Gens démocrates. Des places doivent être réservées aux dames, qui seront reçues par un comité. Le meeting sera harangué par l'honorable James B. Eustis, le colonel Waggaman et plusieurs autres orateurs.

OPÉRA ITALIEN. — Ce soir la troupe italienne fait ses débuts au Théâtre des Variétés, dans l'opéra de *Lucia di Lammermoor*, avec madame Mariotti. MM. Beccei et Reina dans les principaux rôles.

Demain, on donnera *La Traviata*, avec Mlle Elena Corrani.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La dernière représentation de *Black Crook* aura décidément lieu ce soir. — Nos lecteurs connaissent déjà ce spectacle remarquable; il est donc inutile de leur recommander d'aller à l'Académie, ils en connaissent le chemin. — On prépare des nouveautés pour la semaine.

THÉATRE ST-CHARLES. — La troupe des *Variétés* a été engagée pour quelques jours au Théâtre St-Charles. — Elle débutera par la représentation de *Métisse ou la Vie en Louisiane*. — Ceux qui ont déjà vu cette troupe, au Théâtre des Variétés, saisiront avec empressement l'occasion de la revoir au Théâtre St-Charles.—Mlle Isabel Freeman remplira le rôle de la Métisse, ce soir.

☞ Nous présentons nos compliments sincères et nos souhaits de bonheur au Dr P. Maloney, qui a épousé hier, mademoiselle Elodie Daspit, et nous le remercions d'avoir pensé aux éditeurs de l'*Abeille* en leur envoyant un léger souvenir de son mariage.

☞ La galerie des voleurs et la caisse d'outils à leur usage, qu'on voit dans la salle des Beaux Arts, au palais de l'Exposition, attirent beaucoup l'attention. Hier, deux voleurs bien connus ont été vus parcourant la salle, mais se reconnaissant eux-mêmes dans les objets de l'Exposition, ils ont décampé soudainement.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN. — Pour l'agrément des baigneurs, des pêcheurs et des chasseurs, un char à cheval partira tous les matins et un char à vapeur partira le dimanche, à quatre heures du matin, de la gare, rue des Champs-Elysées, Troisième District, gare qui est à présent l'extrémité de la ligne en ville. Les trains à vapeur font de fréquentes excursions entre le Lac et la ville, de 6 heures du matin à 8 heures 1/2 du soir. Tous les trains s'arrêtent à la rue Claiborne pour prendre et débarquer des voyageurs.

Hier soir, nous avons eu le plaisir de passer quelques instants au Bismark, dont un brillant et savant orchestre fait les délices des habitués depuis le commencement des chaleurs. M. Mathieu, le propriétaire, depuis le jour où il a ouvert cet établissement, il y a quelques quatre ans, avec le populaire et tant regretté George Martin, n'a cessé d'apporter toute son attention sur les conditions indispensables pour en assurer le succès. Il a atteint son but; et, aujourd'hui on voit son café-concert fréquenté par la meilleure société. Les femmes viennent d'en être exclues et sont remplacées par des employés polis et courtois.

☞ Le Palais de l'Exposition, de sept à dix heures, est fondé de nouveau et de dames. Le [illegible].

☞ On ne peut songer à acheter [illegible] machine à coudre, [illegible] "Domestic," [illegible] rue du Canal, [illegible] 26, S. Hedrecks.

— Dans son discours du Havre, M. Gambetta s'est écrié :

[illegible]

M. [illegible] Gambetta s'emporte presque toujours.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—On a fait une enquête, il y a quelques jours, devant le chef de la police [illegible], pour découvrir les causes de l'incendie [illegible] a eu lieu le 3 [illegible], au No [illegible] de la rue des Ursulines, [illegible] par M. P. J. Carpentier, et [illegible] par la [illegible] compagnie d'assurance contre l'incendie. [illegible] était représentée par M. [illegible] Vonnilles, et l'inculpé par M. A. L. [illegible].

Voici le résumé des dépositions et des témoignages qui ont été recueillis.

M. Carpentier ayant été assermenté, a déposé comme suit : Il est le propriétaire du magasin de vins et de liqueurs situé au No 63 de la rue des Ursulines. A 7 heures et demie, vendredi soir, 3 mai, il est sorti pour affaire après avoir soigneusement fermé son magasin, il a éteint le gaz, mais il s'était servi avant cela d'une bougie qu'il avait posée sur le plancher pour prendre de l'essence dans un baril et il ne se souvient pas si en est [illegible] qu'il a quitté le magasin. Quand il est revenu, vers 10 heures, le feu était éteint, il ne sait rien de plus.

Madame Lopez a été entendue après.—Elle habite la maison voisine et son mari tient un magasin de marchandises sèches. Vers huit heures du soir, quand elle fermait ses portes, elle a senti une odeur d'huile de charbon qui émanait de la maison habitée par M. Carpentier, et il lui a semblé entendre comme une détonation qui partait de là, quelques moments après. Elle en a averti madame Carpentier, en lui disant de descendre vite, parce qu'elle craignait que le feu n'ait pris en bas. Celle-ci lui a répondu qu'il n'y avait pas d'huile de charbon dans la maison et qu'elle ne savait comment ouvrir la porte de la cour pour sortir.

M. Lopez a confirmé le témoignage de sa femme. Il a senti, lui aussi, une odeur d'huile de charbon, ou quelque chose comme du lard qui brûlait.

M. Bernoudy, greffier de la Septième Cour, a déposé ensuite.—Il a vu, en passant, vers huit heures et demie, au coin des rues Chartres et Ursulines, un rassemblement. Il s'est approché et on lui a dit que le feu s'était déclaré à l'intérieur du magasin de M. Carpentier.

Comme il est pompier honoraire, il a pris une hache et il a brisé la porte qui était verrouillée. En voulant entrer dans l'appartement, il a été suffoqué à moitié par une fumée épaisse et noire qui en sortait jet qui avait une forte odeur d'huile de charbon. "Je pense, a-t-il dit, que c'était de l'huile de charbon qui brulait, parce que la fumée que produisent les spiritueux est toujours blanche, tandis que celle-là était noire." Il est resté jusqu'à la fin de l'incendie.

Le témoignage de M. Basset est à peu près semblable à celui de M. Bernoudy. Il est arrivé sur les lieux pendant qu'on enfonçait la porte; a senti une odeur d'huile de charbon et en voulant entrer dans la maison, il a remarqué la couleur noire de la fumée.

M. Valentin Scherr, qui demeure au No 25, rue Royale, a senti, en arrivant, une odeur de pétrole. Quand les portes ont été ouvertes, il a aperçu au fond de la boutique un baril défoncé qui brulait avec une fumée noire; il ne pense pas que c'était un baril d'huile, et ne sait pas au juste si c'était du pétrole qui brûlait.

M. F. Labiche est arrivé après que les portes étaient forcées; il ne s'est aperçu d'aucune odeur.

M. J. Boulanger, qui demeure 41 et 43, rue des Ursulines, a senti, en arrivant, une odeur d'huile de charbon qui prenait à la gorge.

Les autres témoignages ont été insignifiants. L'enquête a été suspendue.

FRAIS QUI DÉPASSENT LE CAPITAL.—La succession de Jules Courche étant vacante, l'administrateur public fut nommé administrateur. Toute la succession s'élevait à $1561. L'avocat de l'administrateur fit un tableau montrant que les réclamations privilégiées, après les frais funéraires, s'élevaient à $1860 75, savoir: notaire $100; greffier $80; commission de l'administrateur $806 75; avocat pour la succession $600; avocats pour les héritiers absents $250; estimateurs $75.

Opposition fut faite à ce tableau et le juge réduisit les comptes comme suit: Notaire, de $100 à $35; commission de l'administrateur, de $806 à $78; avocat de la succession, de $600 à $156; avocat pour les absents, de $250 à $75, et le tout, de $1860 75 à $344. Avec la réduction faite par le juge, suivant la loi, il s'en fallait de $300 qu'il restât quelque chose, et après cette réduction, il reste plus de $1200 à distribuer à ceux qui ont fait opposition au tableau.

NOYÉS.—Le corps d'un blanc inconnu a été trouvé flottant sur le fleuve, entre les rues Barthélemy et Iéna, lundi.

On a trouvé aussi le corps d'une femme blanche, dans le vieux Bassin, hier au lever du soleil.

SUICIDES.—Le coroner a fait une enquête sur le corps de Melchior Feldmann, âgé de 35 ans, natif de la Suisse, qui s'est tué, comme nous l'avons annoncé, hier, d'un coup de pistolet chez M. C. Krost, au coteau de la Métairie, devant le Faro de ville. On dit que ce suicide est dû à un désappointement d'amour.

Une autre enquête a été faite sur le corps d'Andrew Peterson, âgé de 53 ans, natif de Danemark, qui s'est noyé en se jetant volontairement dans le fleuve devant la rue Elmire. Peterson était bien connu depuis 20 ans, comme pilote de la côte.

RECONNU.—Le corps trouvé dans le Vieux Bassin a été reconnu pour être celui de Marie Angelique, veuve Abric, âgée de 74 ans, née en France, qui s'est jetée, suppose-t-on, dans le Vieux Bassin, près de la rue Tonti, entre 9 et 10 heures, lundi soir, pour échapper à des embarras pécuniaires.

HORREUR DU PÉNITENCIER.—Lucy Wilson, de la troupe de Lizzie Owens, convaincue d'avoir soustrait une somme de $1800 appartenant à un nommé Howland, et condamnée à 18 mois de pénitencier, samedi dernier, par le juge Abell, n'a pas pris de nourriture depuis le moment où la sentence a été prononcée. On la prie en vain de manger; elle s'y refuse obstinément, voulant mourir plutôt, dit-elle, que d'aller au pénitencier.

— Un nommé John Rice a été arrêté par M. Stephens, gardien de la case à pompe des Hook & Ladder No 1, et livré à la police, pour avoir renversé un enfant de trois ans avec son wagon qu'il faisait courir à grande vitesse. Cet accident est arrivé hier soir, rue Jackson.

CONSEIL DE VILLE. — Les administrateurs ont siégé hier sous la présidence du maire.

Le rapport des experts qui ont assessé le dommage causé aux propriétés bordant la rue d'Orléans par les changements faits au canal, est référé.

L'ordonnance pour faciliter le payement des taxes avec certificats d'allocation, certificats d'école et warrants métropolitains a passé.

Nous avons déjà donné le texte de cette ordonnance.

Une résolution est adoptée pour annoncer que des propositions seront reçues pour inscrire les noms de rues sur les lampes, à chaque intersection.

Le Conseil refuse de suspendre le règlement pour s'occuper de l'ordonnance autorisant la compagnie des chars de ville à substituer un chemin à coquilles à la voie ferrée sur le côteau de la Métairie, entre le Bayou St. Jean et le Nouveau Canal.

Une ordonnance relative à la vente du poisson dans les marchés est présentée par M. Remick.

Une discussion s'élève sur les dépenses des prisonniers à la geôle, dépenses qui sont le double de celles du Workhouse et de la Maison de Refuge. Le maire dit qu'il ne connaît qu'un remède, c'est d'avoir des recorders qui mettent en vigueur les ordonnances du Conseil.

L'administrateur des Waterworks fait un rapport où il se prononce contre les réparations à faire par suite du dernier désastre. Il dit que les réservoirs qui restent suffisent, et que l'argent que la réparation coûterait peut être mieux employé ailleurs. Cela est possible, et nous sommes de cet avis. Mais voilà M. Bonzano qui vient acheter des terrains pour élever une nouvelle usine, quand l'ancienne suffit, même dans sa réduction actuelle, et ce qu'il y a de plus fort, c'est que la proposition de M. Delassize passe avec l'amendement de M. Bonzano. Ainsi, dans la même proposition, il y a économie et dépense, sagesse et extravagance, et, pardessus tout, contradiction flagrante. Payez donc vos dettes avant de faire des entreprises aussi absurdes que celles-ci.

M. Cockrem présente une ordonnance relative à une avance de $300,000 que le nouvel agent fiscal ferait à la ville et qui serait rachetable en bons à 7 pour cent, payables en or, jusqu'à concurrence de $300,000.

M. Cockrem présente une résolution propre à engager M. L. Gagnet, fermier du Canal Carondelet à retirer son injonction pour empêcher la ville de faire une saignée entre la rue Toulouse et le Canal, à la condition de la couvrir de planches, et d'en permettre l'usage à la Compagnie du Canal Carondelet. Adoptée.

M. Bonzano demande la reconsidération de l'ordonnance relative à la concession d'une double voie et d'un rond-point, sur le terrain central de la rue du Canal, pour le chemin de fer des rues Bourbon et Royale. Cette affaire reviendra à la prochaine séance.

L'affaire de la construction d'un entrepôt pour les huiles de charbon et autres huiles inflammables, au moyen d'un privilège de 12 ans accordé à une compagnie qui choisirait un local [illegible], entre les Avenues Hagan et Carrollton, et les rues Poydras et Canal, est ajournée, attendu que la Compagnie n'est pas encore organisée.

Le Conseil s'ajourne.

— Nous lisons dans le *Journal de Lyon* :

Par suite du traité de Tientsin avec le Céleste-Empire, un nouveau port va être ouvert aux Européens, c'est celui de [illegible] [illegible].

Cette ville dépend de la régence de Canton; un service de navires à vapeur sera [illegible] entre Kiangchow et Hong Kong et mettra en rapport Canton et la Cochinchine avec le nouveau port de commerce.

PAR LE TELEGRAPHE.

[illegible]

NOUVELLES ETRANGERES.

[illegible]

[illegible] 14.—[illegible] s'est ajourné [illegible]. La Chambre des Lords se réunira ce soir [illegible] 21 du courant, et la Chambre des Communes le 28.

Copenhague, 14.— Une gazette, arrivée aujourd'hui d'Islande, rapporte qu'il y a eu une série de violentes secousses de tremblement de terre à Husavik les 18, 17 et 18 avril. Une vingtaine de maisons ont été détruites, et plusieurs personnes ont été blessées; mais pas une n'a péri.

Paris, 14.—On a levé les [illegible] francs de souscription pour les Suisses qui ont souffert de l'éruption du Vésuve.

Le "Constitutionnel" dit: Trois autres départements seront bientôt évacués par les Allemands.

Le maréchal Bazaine a été mis aux arrêts ce matin.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 14.—Le bill supplémentaire et l'amendement de M. Kellogg a finalement [illegible] 17.

M. Scott a appelé le bill prolongeant jusqu'au 4 mars 1873 les pouvoirs extraordinaires du président, sous la loi des Kuklux. Pas de vote.

Le Sénat siège ce soir pour s'occuper des affaires navales.

Chambre—Un comité de conférence a été ordonné pour le bill des allocations navales.

M. Buckley, de l'Alabama, a demandé que les machines pour coton fussent exceptées, comme amendement à la section affectant le fer et les forges. La section pour exclure de la réduction générale les montres et les articles d'ornement, a été adoptée.

Washington, 14—Le comité de la Chambre sur les affaires navales est décidé à faire un rapport favorable à la construction de dix corvettes de guerre.

Le comité du Sénat sur les affaires étrangères ont tenu un meeting aujourd'hui pour s'occuper d'un article additionnel au traité de Washington, mais il n'est arrivé à aucune conclusion. Le comité se réunira encore demain. L'opinion du Sénat n'est pas encore dessinée, bien qu'on ne doute pas qu'il ne ratifie la proposition du gouvernement.

Le président a envoyé un message au Congrès pour conseiller [illegible] règlements fédéraux pour la protection des immigrants.

Washington, 14—Les délégués des villes de l'Ouest et du Sud sont arrivés ici hier soir, comme représentants de l'intérêt du canal Atlantique et de l'Ouest qui doit ouvrir par eau des communications entre le fleuve Mississipi et l'Atlantique.

[illegible] de l'Alabama, était président. Le délégué se rendra demain chez le Président et présentera une adresse.

Washington, 14—La Chambre, ce soir, a passé un bill fixant au premier lundi de novembre le choix des électeurs pour Président et le vice-Président en 1872 en [illegible]; aussi un bill de secours pour les castors de [illegible] Marks, un maître de poste à la Nouvelle-Orléans; chacun signataire sera libéré par le paiement d'une partie de la défalcation.

L'affaire des dommages indirects paraît être terminée par l'arrangement suivant: La Grande Bretagne persiste à soutenir que ces réclamations ne se trouvaient pas dans le traité de Washington; par conséquent, elle n'admet pas le principe de demander ces dommages parce qu'il aurait eu négligence dans l'exécution des obligations de neutralité.

Les Etats-Unis maintiennent que les dommages conséquentiels étaient inscrits dans le traité, mais ils acceptent la dernière déclaration comme une règle pour l'avenir, et par conséquent ils ne feront aucune demande de ces dommages devant le tribunal de Genève. On croit que c'est là la substance du nouvel article proposé. L'opinion générale est que le Sénat favorisera cette manière de voir.

NOUVELLES DIVERSES.

Galveston, 14 mai—L'admission de Giddings a procuré une grande satisfaction en ville, et [illegible] cette session de l'Etat. Un grand meeting de jubilé auquel tout le monde est invité à assister est convoqué à Brenham pour lundi prochain. Le canon a été tiré pour célébrer l'événement et tout le monde est dans la joie.

La troisième foire annuelle attire beaucoup de gens à Houston. Toutes les portions de l'Etat sont bien représentées.

La goëlette Xiphias, expédiée de Galveston pour Orange, a été prise par une trombe dans la matinée du 9, devant Sabine et a chaviré. Le navire est perdu, mais personne n'a péri.

Détroit, 14—Une dépêche de Houghton dit que la grève est générale dans les mines de Columet, Hecla, School Craft, Quincy et Pewabick. Elle comprend 2000 hommes. Les mineurs aux mines de Columet et Hecla ont été arrêtés, mais ils ont été délivrés par la populace. La grève dure depuis 12 jours.

New Haven, 14—La coalition pour réélire le sénateur Ferry a réussi. Il aura 16 voix de majorité à la Chambre et Hawley en aura 7 au Sénat, ce qui laisse une majorité de 9 ou 10 pour le premier. Hawley était le candidat républicain régulier.

Philadelphia, 14—Tous les chemins de fer offrent des billets à moitié pour les délégués et autres venant à la convention, y compris le grand chemin central de la Pennsylvanie.

New York, 14 mai—La *Tribune* publiera demain ce qui suit:

La *Tribune* a cessé d'être un organe de parti, mais la nomination inattendue de son éditeur à la Convention de Cincinnati semble la plonger dans de nouveaux embarras.

Tout le monde doit comprendre que la position d'un journaliste qui est en même temps un candidat est fatigante et difficile; qu'il est gêné dans son action et retenu dans sa critique parce qu'il sait que dans tout ce qu'il dit ou fait, il est scruté par des milliers de gens désireux d'y trouver ce qui peut être interprété de manière à jeter dans la perplexité ceux qui le soutiennent comme candidat et auxquels sa position gênée ne lui permette pas de les aider ou de leur rendre service.

Le soussigné en conséquence se retire absolument de la direction de la *Tribune* et n'exercera, jusqu'à nouvel ordre, aucun contrôle ni aucune surveillance sur les colonnes de ce journal."

15 mai. (Signé) HORACE GREELEY.

La direction de la *Tribune* est dévolue à Whitelaw Reid.

Charleston, 14— On [illegible] de nouvelles arrestations de citoyens sous l'acte d'*enforcement* dans les comtés de Therfield et autres.

New York, 14—Argent ferme à 7 pour cent sur demande. Sterling, 109 5/8 à [illegible]. Or actif et fort à 14 et 14 1/8. Gouvernements, fermes.

New York, 14—Le comité républicain libéral d'Etat a adopté, aujourd'hui, des mesures pour l'organisation, dans tous les comtés, sur un plan uniforme et a nommé un comité exécutif.

Le nombre des charpentiers en grève s'est fort augmenté aujourd'hui. Elle comprend tous les hommes des ateliers de Hanscroft où l'on parlait d'une attaque, hier. Les maîtres refusent de donner une réponse finale jusqu'après le meeting de demain au soir.

Les poseurs de briques entreront en grève lundi prochain à moins qu'on ne leur assure quatre piastres pour une journée de huit heures.

Albany, 14 mai—La Législature s'est ajournée à 6 heures sine die.

Boston, 14 mai—Un comité de la presse de Boston fait de grands préparatifs pour la réception des représentants qui ont accepté des invitations pour assister au jubilé de paix international. Une salle du Colysée sera spécialement arrangée pour leur usage.

On parle aussi d'un banquet pour la presse le jour de l'ouverture du jubilé.

Richmond, 14—Une dépêche de Petersburg dit: Un des plus grands meetings conservateurs qu'on ait vu depuis la guerre a eu lieu aujourd'hui. Il a ratifié la nomination de Greeley et de Brown avec grand enthousiasme. Des discours ont été prononcés par le colonel W. E. Cameron, l'Hon. O. F. Collier, le colonel G. U. Balling et autres citoyens éminents.

Nashville (Tenn.), 14—Un grand nombre de délégués du parti républicain pour la convention d'Etat sont arrivés en cette ville. Ils sont pleins d'enthousiasme pour Grant.

New York, 14—Le steamer Hansa a emporté aujourd'hui [illegible] en espèces.

BULLETIN METEOROLOGIQUE.

[illegible]

NOUVELLES DES [illegible].

[illegible]

MARCHES EUROPEENS.

Liverpool, 14—Fils et tissus de Manchester, plus fermes.

La Hollande et l'Allemagne.

[illegible]

[illegible] Or, rien n'est plus réel que cet [illegible]. Les Allemands les [illegible] confiance de ceux qui croient [illegible] est permis. En vérité, [illegible] "On n'avance pas [illegible]"

[illegible] L'opinion fait cependant par conclure que le peuple hollandais est très attaché à son indépendance et qu'il se ferait plutôt tuer et détruire que d'accepter la domination allemande.

L'Allemagne a besoin de la mer et de colonies. La mer, en ouvrant d'immenses débouchés à son industrie, donnera aux Allemands cette richesse qu'ils ne peuvent tirer de leur sol. Les colonies offriraient ces milliers d'émigrants que la faim et la misère font partir maintenant pour les Etats-Unis. Aussi voyez-vous qu'une grande part de l'activité allemande se porter vers la mer du Nord. La mer Baltique n'aura jamais qu'une importance politique et militaire. C'est du côté de l'Océan germanique que l'Allemagne se promet le plus brillant avenir. Il ne lui suffit plus d'avoir Hambourg.

La création du port de Cuxhaven, à l'embouchure de l'Elbe, est décidée. Les travaux du port de Wilhemshaven sur la baie de Jahde sont poussés avec activité. On veut encore augmenter et améliorer le vieux port d'Emden sur le golfe de Dollart. L'Elbe est uni par un canal au Weser, et on commencé encore un canal de l'Ems à la baie de Jahde. Mais cela fait, l'Allemagne n'aurait rien accompli de ce que lui désiderait la Hollande avec son développement de côtes, les embouchures du Rhin et de la Meuse, ses ports et ses colonies. Un Allemand ne peut voir une carte sans mettre le doigt sur la Hollande comme sur un morceau de continent qui termine merveilleusement l'Allemagne vers l'Ouest. Et si cet Allemand est M. de Bismark, l'artiste n'aime pas voir son œuvre inachevée, et le politique ne se soucie guère de laisser à ses successeurs rien à faire de ce qu'il peut achever.

VISITE DE LA REINE VICTORIA A NAPOLÉON. — On écrit de Londres à la *Liberté*:

Samedi, 6 heures et demie.

Hier, 20 avril, la reine d'Angleterre a rendu visite à l'ex-empereur, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

Un train spécial a conduit Sa Majesté à la gare de Chislehurst, où l'attendaient des voitures particulières qui devaient l'emmener jusqu'à Camden Place, résidence de la famille impériale.

Elle était accompagnée d'un fort détachement de policemen à cheval, qui avaient été envoyés de Londres pour lui faire cortège.

Napoléon III, ayant auprès de lui son fils, a reçu la reine au pied du perron. A deux heures un [illegible] ramenait la reine à [illegible].

Le prince Napoléon [illegible] à Londres; il rend assez fréquemment visite à son cousin, mais il ne réside pas à Camden Place. Il n'y a eu ce moment au château que le prince de Canino, M. Pietri et M. Rouher.

Ce dernier part demain, de façon à se trouver lundi à Versailles, à [illegible] de la Chambre.

— L'*Ordre* dit avoir reçu des renseignements sur le conflit qui s'est élevé entre M. Danesse [illegible] et M. Trani, membre du conseil général.

A la fin de la semaine dernière, une discussion très vive s'est élevée entre M. Danesse et M. Limperani, relativement à la non-constitution du conseil, en sa qualité de président M. Limperani déclarait. M. Danesse, ne goûtant pas les observations de ce dernier, lui aurait dit: — Du reste, vous m'êtes hostile depuis que je n'ai pas voulu faire nommer sous-préfet votre parent, M. Trani.

Ce mauvais propos fut rapporté à M. Trani, qui, lundi 15 mai, à dix heures du matin, voyant passer le préfet à la porte d'un café situé sur la place de la Préfecture, se leva, le joignit et lui donna un soufflet.

Les assistants n'intervinrent pas dans cette querelle. M. Trani put regagner tranquillement son hôtel. M. Danesse courut lui-même chercher la gendarmerie, qui arrêta son adversaire.

— Plusieurs jeunes gens de Meaux, poursuivis comme réfractaires devant les conseils de guerre, viennent d'être condamnés chacun à six jours de prison.

On évalue, d'après une statistique très sommairement faite, à près de 40,000 le nombre des jeunes gens qui, en France, seraient dans le même cas et auraient échappé au service militaire pendant la guerre.

—On vient de découvrir que ce sont deux membres "allemands" de l'Internationale qui sont allés organiser à Lyon la grève des ouvriers fondeurs en bronze.

Décédée, dans ANGELIQUE ABRIC, âgée de 74 ans, née à Perpignan, France. Les amis de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 9 heures A. M. Le convoi partira de l'enseignure des rues Mire et [illegible].

De la part de sa fille, Vve N. [illegible].

ENTREPOT DE TAPIS.

17.........CHARTRES.........17

A. BROUSSEAU & CO.

Importateurs en gros et en détail de TAPIS de toute espèce. TOILES CIREES pour planchers, [illegible] [illegible].

15 mai—DMaV—FP A. BROUSSEAU & CO.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.

ELKIN & CO.,

168..........CANAL..........168

[illegible] PRIX LES PLUS BAS.

Attention, Boulangers!

[illegible] GEORGE LAWRENCE.

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe.

Bureau Central, No 58, rue du Camp.

Les seules Listes d'Enregistrement [illegible] de l'Association, sont à [illegible] M. G. de Pérez, No 56, rue [illegible].

JULIEN MICHEL, [illegible].

GRAND CONCERT Au Café Bismarck,

No 68.........RUE ROYALE.........No 68

TOUS les soirs à la THEODORE THOMAS, [illegible] sous la direction de M. Louis Mayer.

Demande de Cordonniers.

On demande immédiatement deux bons ouvriers cordonniers [illegible].

Cow Peas! Cow Peas!

1000 [illegible] à vendre [illegible].

Demande de [illegible].

On demande [illegible].

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

Avis aux Retardataires.

[illegible] COUCY.

Voici ma! Venez tous!

[illegible] J. COUCY.

ADRESSE —DU— Comité Exécutif de Paroisse —AUX— VOTANTS DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

[illegible]

JAMES TODD, Président.

A. W. STEWART, secrétaire.

Grande Assemblée DE LA DEMOCRATIE

De la Nouvelle-Orléans,

Sous les auspices de la Société Démocratique des Jeunes Gens.

UNE GRANDE ASSEMBLEE de la DEMOCRATIE de la Nlle-Orléans aura lieu, au Théâtre National, MERCREDI, 15 mai 1872, à 7 heures du soir.

[illegible] JAMES B. EUSTIS, [illegible] WAGGAMAN, [illegible] BOOTH, [illegible] DUCROS, H. C. MILLER, [illegible] GROVER.

Les dames de la Nlle-Orléans sont invitées à y assister.

Carleton Hunt,	C. Wiesmeuter,
J. O. Nixon,	H. P. Dumas,
C. A. Abadie,	G. T. Chilsbury,
L. A. Wiltz,	L. L. McNeil,
W. P. Harper,	Chas. Soule,
C. B. De Lesseps,	John S. Tully,

P. Malochée.

[illegible] MICHELE GALATOLO, de Marseille, [illegible].

U. MARINONI, Consignataire.

En débarquement DU NAVIRE "MICHELE GALATOLO" De Marseille :

50 barriques VIN Bordeaux—[illegible],

[illegible] PORTO et SHERRY—F. Vallette,

[illegible] HUILE—Bagnol,

[illegible] CAPRES et OLIVES—Gros,

[illegible] EAU DE FLEURS D'ORANGER [illegible],

[illegible] SAVON de Castille,

[illegible] BOUCHONS [illegible].

U. MARINONI, 23, Vieille-Levée.

GRANDE VOGUE —DES— DOLLY VARDEN. —AU MAGASIN DE— F. G. & C. W. BARRIERE,

168.........RUE DU CANAL.........168

[illegible] VICTORIA [illegible]

F. G. & C. W. BARRIERE

CHANGEMENT DE DOMICILE. CHARLES WATRIGANT,

[illegible] de Meubles, Ebéniste et Entrepreneur de Déménagements.

RUE ST. LOUIS, 88,

(Entre Chartres et Vieille-Levée.)

[illegible] CHARLES WATRIGANT [illegible].

Ouvriers Tailleurs.

On demande à Memphis, des OUVRIERS TAILLEURS [illegible].

Demande.

[illegible] M. PIERRE TURPENT [illegible].

Demande de Pharmacien.

[illegible]

Des bustes classiques de [illegible].

CHAS. L. G. DUBUY.

J. A. PEREIRE, Successeur CHAURANT.

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs à R. TURPIN (RED STORE)

98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

[illegible] de CANDI A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS [illegible], GOMMES, DRAGEES, LOZENGES, etc.

CHOCOLATS.

Importateurs directs d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX, SIROPS de jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que: FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

H. CHAURANT & Co., RED STORE.

98.........Rue Vieille-Levée.........98

Aux Cent Mille Paletots.

MICHEL LION

197 & 199 VIEILLE-LEVEE 197 & 199

En face du Marché Français à la viande.

C'EST un fait accompli. Depuis que Michel LION, marchand d'habillements confectionnés pour hommes et jeunes gens, a commencé à vendre à très bon marché on se pousse, on se presse dans ses vastes magasins de telle sorte qu'il a été obligé d'augmenter le nombre de ses commis afin de pouvoir suffire aux nombreux acheteurs. On s'arrache les chapeaux de paille et la plupart de ses autres articles. Aussi M. Michel Lion prie-t-il les personnes qui doivent prendre leur temps pour choisir de visiter ses magasins d'assez bonne heure, car dans le courant de la journée la foule est quelquefois si grande qu'il est difficile d'y circuler. Les vêtements sont coupés à la dernière mode et ont tous un cachet d'élégance. Il n'y a pas lieu de s'étonner que le magasin de M. Lion soit un rendez-vous général.

Habillements d'enfants, chemises, malles, valises, chemises Charvet et nombre d'articles trop longs à énumérer. 11 mai—1m

Lisez, Mesdames, Lisez!!

Vente au prix coûtant du Splendide Stock de Lingerie et Articles Toilette de Dames.

—CHEZ—

GUEBLE & NIPPERT

137.........Rue du Canal.........137

A partir de lundi, 6 mai, cette maison offre à ses clients, au prix coûtant, un magnifique assortiment de

CHALES en dentelles,

CHEMISES et CORSAGES de dames,

PEIGNOIRS et CAMISOLES,

CALEÇONS de dames et demoiselles,

CORSETS français,

BAS de femmes et d'enfants,

DEMI-PARURES, MOUCHOIRS, etc.

Les dames sont spécialement invitées à venir examiner le Stock ainsi que les prix très bas.

N. B. — Pour toute vente de $5 ou au-dessus l'on donne GRATIS UNE PAIRE D'EXCELLENTS GANTS DE PEAU au choix.

Avis aux Messieurs,

—CHEZ—

GUEBLE & NIPPERT,

137.........Rue du Canal.........137

Vous pouvez acheter:

[illegible]

Avec un complet assortiment de Faux Cols et Cravates, Chemises de dessous et Caleçons, Mouchoirs, Gants, Bretelles, Chaussettes, Cologne de bois, etc.

7 mai—dl—PP

CHAMPIGNONS, HUILE, ALE.

20 caisses de [illegible] Champignons,

[illegible] barils Ale de J. Jeffrey & Co.

[illegible] Huile d'olive A. Puget,

[illegible] Olives, Capres et Cornichons,

[illegible] Anchois à l'huile,

[illegible] Maquereaux,

[illegible] Sauces anglaises de Huntley & Palmer

J. B. SOLARI, 40 rue Royale.

En débarquement du navire Michele Galatola, de Marseille.

[illegible] HUILE d'Olive A. Puget,

[illegible] OLIVES Verdâles,

[illegible] CAPRES,

[illegible] ANCHOIS à l'huile,

[illegible] CORNICHONS au vinaigre,

[illegible] MUSCAT Frontignan, Nelly Pratt & Cie,

[illegible] barriques VIN de Cette, Fourcade & Martenson.

A vendre par PINI & RAGGETTI, 70 et 72 rue Poydras, près Poydras.

Chaussures Françaises.

REÇU, directement de Paris, par le "Sennor," PANTOUFLES, talons Louis XV, [illegible], [illegible] Chez MADAME ROY,

No 17, rue Bourbon, près de la "Ville de Paris."

Ale d'Ecosse! Porter de Londres!

ALE mousseux de Jeffrey, en demi-bouteilles, PORTER [illegible] de Londres, de Byass, en demi-bouteilles.

PALE ALE [illegible], en demi-bouteilles, [illegible] JOHN TURPIN, No 12 de la rue de la Commune.

EN débarquement du navire "Michele Galatola," venant de Marseille: [illegible]

A vendre par ANDRE COUTURIE, No 32, rue Vieille-Levée.

Restaurant du Meridian,

Encoignure Dumaine et Passage de la Bourse

L[illegible] prévient les habitués de la maison [illegible].

SAM. BANDERA, propriétaire.

BILOXI. HOTEL RAMBAUT.

Cet établissement, si avantageusement connu du public, sera ouvert le 1er juin prochain. [illegible]

URBAIN RAMBAUT, Propriétaire.

Baie St-Louis.

PENSION PRIVEE.

L'ouverture aura lieu le 15 Mai.

Madame veuve A. Boulanger à l'honneur d'annoncer au public, qu'elle a fait des améliorations qui ne peuvent qu'attirer les nombreux clients qui [illegible].

ALFRED BROUTIN.

BILOXI.

[illegible] M. C. BOULOT [illegible].

Vaccine.

Mme BAUSSET, ACCOUCHEUSE, [illegible] VACCINE [illegible].

Mme LEONCE,

[illegible] FRERES [illegible] No 178 RUE REMPARTS, [illegible] PASSE, du PRESENT et de l'AVENIR. [illegible] VOYAGES, etc.

Bois de construction.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible] Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD, RUE VIEILLE-LEVEE

ON Y FABRIQUE CONSTAMMENT

[illegible]

NORMAN & REISS

[illegible]

RUE VIEILLE-LEVEE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, ENCENS [illegible], etc.

Sirops de Fruits

FRAISE, FRAMBOISE, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS,

Nos 126 et 130 de la rue Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS.

VINS, LIQUEURS, &c.,

—ET—

FABRICANTS DE SIROPS,

[illegible] Vieille-Levée.........[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER,

A LA BAIE ST-LOUIS, une chambre bien meublée et cabinet, avec l'usage de la maison à bains. S'adresser à G. W. H., aux bureaux de l'Abeille

BONNE OCCASION!!

A VENDRE

En bloc ou en détail:

Le stock du magasin de marchandises sèches,

SITUE ENCOIGNURE BOURGOGNE ET STE-ANNE.

J. PERAT.

A Louer,

La maison basse, en bois, située au coin des rues Esplanade et Dorgenois [illegible].

A Louer,

UNE dame française demeurant rue Canal, au No 182, entre les rues des Remparts et Bourgogne, offre aux messieurs [illegible] chambres bien meublées [illegible].

A Vendre,

La propriété située à l'angle des rues Royale et [illegible] [illegible].

Le rez-de-chaussée est loué $50 par mois.

Pour plus de détails, s'adresser aux Nos 74 et 76 de la rue Vieille-Levée.

Demande.

ON désire acheter PLUSIEURS MAISONS dans le carré de la ville, et à l'entrée du faubourg Tremé.

P. E. WILTZ, No 6, Passage de la Bourse.

A louer.

Le magasin à quatre étages, No 12 rue de Chartres. Possession en sera donnée [illegible].

A louer,

Maison avec magasin au rez-de-chaussée [illegible].

A louer

Une grande maison basse, avec cour, [illegible] de la rue des Ursulines No 163 [illegible].

A Louer.

LE MAGASIN No 121 de la rue du Canal [illegible].

HENRY SHEPHERD, No 12 de la rue de la Douane.

Hôtel Bayou St-Jean

A LOUER.

La belle propriété connue sous le nom d'Hôtel du Bayou St-Jean [illegible].

R. C. MILLAUDON, No 18, rue Carondelet.

A Louer,

Le MAGASIN No. 172 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Dryades.

ED. F. STOCKMEYER & Co., No. 42 de la rue de l'Union.

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 60 arpents, jardin, verger, potager, chevaux, vaches, [illegible], voiture, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncta, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Madisonville.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'Abeille.

Avis.

A PARTIR de cette date, M. JOSEPH LANG a notre procuration générale [illegible].

CHS. HONOLD & CO.

LA LIBRAIRIE FRANÇAISE —DE— ROUX-REY,

20.........RUE ROYALE.........20

Nouvelle-Orléans.

VIENT de recevoir par le "St-Louis" un choix important de PUBLICATIONS ET ROMANS NOUVEAUX

Alex. Dumas,—Victor Hugo,—Lamartine,—Alf. de Musset,—Th. Gautier,—E. Sue,—[illegible],—Gaboriau,—Féval,—[illegible].

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

[illegible] CINCINNATI [illegible].

[illegible] W. DUNHAM & SON

FABRICANTS DES SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille, [illegible].

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

TIRAGE DU 14 MAI—CLASSE No 113.

[illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co., Gérants.

LIQUIDATION SERIEUSE ET POSITIVE

—DE LA MAISON—

J. G. BERMEL

[illegible].........RUE DU CANAL.........[illegible]

Vente au prix coûtant de Magnifique Stock D'ARTICLES DE TOILETTE —ET— FANTAISIE.

[illegible]

Grand choix de Nattes, Chignons, etc.

Aux Habitants Sucriers de la Louisiane.

TRENTE-CINQ ans d'expérience [illegible].

LOUIS TREGRE.

J. E. MERILH. P. CASAUBIELH.

J. E. MERILH & Co.

179.........Rue Poydras.........179

MARCHANDS, EN GROS ET DETAIL, CUIRS ET CREPINS.

ONT constamment en magasin un fort stock de [illegible].

JOS. BRANDNER,

MARCHAND-TAILLEUR.

34.........rue Bourbon.........34

Entre les rues Douane et Bienville.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le sloop ou voilier MARY, capitaine [illegible], part du Vieux Bassin pour les [illegible].

V. DEMOURUELLE.

Bords.

UN BILLET pour le [illegible].

REDMOND B. MANNION

No 60, Rue Carondelet.

[illegible]

MM. N. M. Rothschild & Sons, Londres;

de Rothschild Frères, Paris;

S. M. de Rothschild, Vienne;

M. A. de Rothschild & Sons, Francfort.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Bureaux, No 10 du Passage de la Bourse.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expiré le 31 [illegible].

Primes d'incendie	[illegible]	
— de mer	117,482 [illegible]	
— de rivières	83,309 [illegible]	483,[illegible]
En mains — primes non expirées	$102,380 [illegible]	
En moins — primes remboursées	[illegible]	162,494 10
Montant net des primes		$361,[illegible]
Pertes par l'incendie	77,[illegible]	
— sur mer	24,702 [illegible]	
— sur les rivières	23,416 [illegible]	
Réservé pour pertes non réglées	60,000 [illegible]	
	185,144 [illegible]	
Réassurances	12,391 [illegible]	
Réductions (rebate)	4,941 [illegible]	
Dépenses générales	12,388 [illegible]	
Licences et intérêt, timbres de revenus	1,[illegible]	
Profits et pertes	[illegible]	
	182,772 [illegible]	
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le premier trimestre sur le capital payé	31,[illegible]	
En moins—escompte et intérêt	[illegible]	[illegible]
Bénéfices nets		[illegible]

—ACTIF—

Billets d'actions	[illegible]
En caisse	[illegible]
Billets et effets à recevoir	309,761 [illegible]
Actions et Bonds	185,833 [illegible]
Propriétés foncières	76,760 [illegible]
Assessement de 65 pour cent sur 237,285 33	154,416 [illegible]
	$1,164,884 72

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce [illegible] avril 1872.

G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de déclarer, de suite, des actionnaires, un assessement de 65 pour cent sur le montant net des primes du premier trimestre de 1872, [illegible] il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

—DIRECTEURS—

C. Cavaroc,	S. Gumbel,
Chs. de Ruyter,	[illegible] Pitney,
Jules Hava, Jr.,	[illegible] Ruch,
E. F. Mioton,	P. E. Wiltz,
W. Agar,	J. Quayrouze,

A. Thibaut.

Au Vieux Pêcheur,

A. THEZE

[illegible].........Passage de la Bourse.........[illegible]

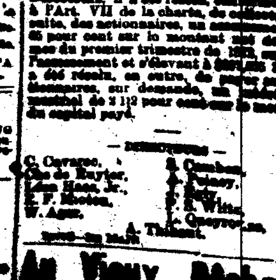

[illegible]

LA MACHINE A COUDRE DE [illegible] [illegible] PREMIERS PRIX [illegible].

A. L. BRONSON, Agent, [illegible] de la Rue du Canal.